



Personnel du secteur de la petite enfance



Grève des femmes* / Grève féministe Programme du 14 juin 2019

- Dès 7h00** **Début de la grève féministe. Couleur de la journée : violette**
Pas d'ouverture des structures, partout où c'est possible
Café-thé-croissant-piquet de grève devant les structures d'accueil de la petite enfance. Distribution de flyers aux parents et passant-e-s.
Préparation de banderoles, panneaux, etc.
Installation d'affiches et de panneaux sur les portes d'entrée, les vitrines, les balcons. Rendons visible notre action et nos revendications
- 11h** **Photos collectives de votre action. Partager sur les réseaux sociaux.**
Facebook.com/GFgeneve
- 12h-14h** **Rejoignez les pique-niques canadiens de votre quartier. Localisation et flyer sur www.14juingeneve.ch**
- 15h45** **Rassemblement des grévistes et hommes solidaires du secteur de la petite enfance à la Place du Cirque. Petit parc tout au bout de la Plaine de Plainpalais**
- 16h-17h** **Rassemblement à la Plaine de Plainpalais – prise de parole – Chorale féministe NaNa'n'Air – interview des grévistes**
- 17h-19h** **Départ de la Manifestation – discours – chars musicaux- fanfares et percussions – performances. Arrivée place Neuve.**
- 19-00h** **Soirée festive dans le cadre des « Bastions de l'égalité » - parc des Bastions**



Le 14 juin 2019, la grève sera globale A la maison, au travail et dans la rue !

Nous vous invitons à faire la grève de la consommation et des services pour ne pas faire travailler les femmes* ce jour-là (pas d'achats, pas de rdv : médecin, administration, etc.). Les femmes* délèguent aux hommes ce qui est pris en charge au quotidien (enfants, ménages, repas, soins aux proches). Les parents sont invités en amont à ne pas amener l'enfant à la crèche ou à l'école. Les pères, grands-pères, oncles, amis, etc. s'occupent des enfants ce jour-là.

Nous invitons les hommes solidaires à soutenir les femmes* en grève et les collègues en congé ce jour-là à se joindre solidairement aux actions prévues. La grève ce n'est pas partir pour un w-e prolongé ou se bronzer la pilule à la piscine... C'est un moment de lutte collective pour rendre visible nos revendications.

La Ville de Genève a décidé que toutes les employées* des structures d'accueil peuvent faire grève ce jour-là, sans retenue salariale pour les heures non travaillées ni compensation des heures. Les services seront fermés s'il manque du personnel pour garantir les normes d'encadrement. De nombreuses structures ont d'ores et déjà décidé de fermer leurs portes.

Dans les autres communes, la situation est plus contrastée. Certaines structures vont fermer le 14 juin. D'autres vont respecter le choix des employées* de faire la grève, ont informé les parents pour leur demander de renoncer à amener les enfants et selon les cas ouvrir que partiellement ou libérer au moins le personnel pour se rendre au Rassemblement et la manifestation à Plainpalais. En cas de retenues salariales pour les heures non travaillées en raison de grève, les syndicats ouvrent le fonds de grève à leurs membres pour compenser partiellement la perte salariale. Renseignez-vous !

Par contre, des comités et des directions (ou des communes pour les structures municipalisées) veulent maintenir les structures d'accueil ouvertes et font pression injustement sur les employées* pour qu'elles ne fassent pas grève. Rappelons qu'un service minimum peut être prévu que si un arrêt de travail risquerait de mettre en péril la vie de tierces personnes (hôpitaux, police, service du feu, par ex.). Du point de vue légal, les structures d'accueil de la petite enfance, comme les écoles par exemple, ne sont pas tenues d'assurer un service minimum. La grève est licite et les employées* ont le droit de se déclarer en grève. Les directions, les comités et les communes doivent respecter ce choix. Les jours fériés par exemple, les institutions sont fermées et les parents doivent trouver d'autres solutions de garde. Le 14 juin c'est pareil ! Les syndicats sont intervenus auprès de certaines directions et certaines communes sur demande des employées* pour que le droit de grève soit respecté.

Le cahier de revendications du secteur de la petite enfance a été transmis aux employeurs des trois CCT et à certaines communes. Les syndicats et associations professionnelles ont demandé des séances de négociation pour obtenir des avancées du point de vue de l'égalité entre femmes et hommes pour ce secteur.

Comme convenu en Assemblée générale, informez vite vbuhs@sit-syndicat.ch et g.stauffer@sspge.ch pour dire si votre structure ferme, partiellement ou non et combien de grévistes sont annoncés.

Cahier de revendications, commande de matériel et informations

www.sit-syndicat.ch

www.ssp-vpod.ch

www.14juingeneve.ch

grevefeministe2019geneve@gmail.com

[facebook.com/ GFGeneve /](https://facebook.com/GFGeneve/)

**Merci de diffuser cette information à toutes et tous vos collègues
et de l'afficher sur les panneaux prévus à cet effet**